



CHSCTM 25 septembre : La lutte est à l'ordre du jour !

Sans surprise, ce gouvernement s'entête dans une logique de réduction des dépenses utiles, de réduction des services publics tournant le dos aux attentes sociales, et aux urgences environnementales. **C'est un vrai pognon de dingue que les services de Bercy pourraient aller récupérer au moment où 2018 est considérée comme une année record des profits pour le CAC 40 !**

Le projet de budget 2019 allié aux mesures de la réforme CAP 2022 constitue un cocktail dangereux pour la santé des agents et des usagers : Bercy est l'administration qui perdra le plus de postes, les finances publiques accusant maintenant au bout de dix ans, la suppression de 30 000 emplois.

Mais le plus dur est devant nous ? pour la Fonction publique d'Etat l'objectif vise la suppression de 50 000 postes promis par le candidat Emmanuel Macron : le processus de transformation Action Publique 2022 devrait permettre cette accélération avec les fermetures des services de proximité. Le chantier est ouvert avec le prélèvement à la source, le compte financier unique avec les collectivités locales, l'arrêt du paiement en liquide, les réorganisations et le transfert de missions économiques aux régions. Toutes ces perspectives impliquent un énorme effort de prévention, d'examen en amont de ces transformations avec les agents concernés !

Le rapport de la députée Lecocq au premier ministre sur la santé au travail a de nouveau insisté sur l'état des lieux inquiétant de la souffrance au travail, en lien avec les modes d'organisation du travail, de management, ainsi que les carences au niveau de la prévention primaire, que ce soit dans le privé comme dans le public.

La CGT considère que ce rapport doit ouvrir le débat sur les questions du travail et de la santé. Il constitue un point de départ et non la finalité.

La question des moyens, d'un investissement à la hauteur est posée comme l'ont rappelé toutes les fédérations au dernier groupe de travail avec par exemple, l'exigence d'un plan d'urgence de prévention du risque Amiante ; le ministère a progressé dans la maîtrise de l'état des lieux, l'appropriation des connaissances, la capacité de mise en œuvre et nous attendons maintenant du Ministre qu'il confirme un engagement financier à la hauteur de ce chantier dès le CTM du 16 octobre.

Comment faire de la prévention en réduisant les moyens des services de prévention publics tels que l'INRS, les Carsat, les services de santé au travail, la médecine de prévention ? Comment faire de la prévention en réduisant l'indépendance, les moyens et les pouvoirs de contrôle, notamment de l'inspection du travail vis-à-vis des employeurs ?

Comment faire de la prévention sans donner aux travailleurs, aux experts du travail c'est-à-dire à toutes celles et ceux qui le font tous les jours les moyens d'analyser le travail réel, de s'exprimer, de formuler ce dont ils et elles ont besoin pour bien faire leur travail ?

La citoyenneté et la démocratie sont des atouts incontournables au cœur des enjeux du travail, de pouvoir donner du sens au travail, de son rôle d'émancipation dans la société. C'est pourquoi nous revendiquons le maintien des CHSCT et le respect des procédures règlementaires par les directions au regard de leur obligation de résultat au niveau de la santé physique et mentale.

C'est pourquoi nous tenons à remercier tous les acteurs de prévention pour le travail réalisé ici dans cette séance au travers de leurs rapports et qui sont autant d'éléments à la compréhension des situations de travail réel pour leur transformation.

**Mardi 9 octobre, tous ensemble en grève et dans les manifestations,
PUBLIC PRIVE !!**

La CGT portera ces revendications et exigera des réponses des ministres au Comité Technique Ministériel du 16 octobre.